

L'éclaireur

Annonces classées

REINE BLANCHE PARTICIPATION
Société par actions simplifiée au capital de 38.000 €
Siège social : 555, avenue Jacqueline-Auriol, Saran (45770)
RCS Orléans 492.558.895

AVIS DE DISSOLUTION

L'assemblée générale extraordinaire du 18 septembre 2020 a décidé la dissolution anticipée de la société REINE BLANCHE PARTICIPATION, à compter du même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.
Le siège social de la société reste fixé à Saran (45770), 555, avenue Jacqueline-Auriol. Le lieu où la correspondance doit être adressée est également fixé à Saran (45770), 555, avenue Jacqueline-Auriol.
Eric MORIN, demeurant à Olivet (45160), 880, rue du Général-de-Gaulle a été nommé liquidateur avec les pouvoirs les plus étendus.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué, en hexe au RCS, au greffe du tribunal de commerce d'Orléans.

Le liquidateur.
844917

ATRIUM DE SULLY
Société par actions simplifiée unipersonnelle
Capital social : 1.000 €
Siège social : 13 bis, rue de la Pillardière, 45600 Sully-sur-Loire
RCS 821.319.514

En vertu d'une délibération en date du 30 septembre 2020, l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la SASU ATRIUM DE SULLY a décidé de :
- élire la présidence de la société à compter de cette date, suite à la démission de M. DULAC Martial et M^{me} DULAC-NOTTIN Alexandra,
- modifier l'objet social ainsi : bar, brasserie, restauration rapide, plats à emporter ; vente de jeux de grattage ; épicerie, ventes de vins et spiritueux ; et articles divers ; ventes de presse et de journaux.
- les opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location gérance de tous types de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à tout ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;
- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;
- la participation, directe ou indirecte, de la société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire connexe.
- les opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Le 2^{ème} des statuts est modifié en conséquence.

La présidente.
845142

Etude de M^e Elise BOURGES
Notaire à Bellegarde (Loiret), 46, rue Demersay

AVIS DE CONSTITUTION

L'acte reçu par M^e Elise BOURGES, notaire à Bellegarde (Loiret), 46, rue Demersay, le 13 octobre 2020, a été constituée une société ayant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : SCI DUGUENET.
Forme de la société : société civile immobilière.

L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la vente, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens immobiliers.

ANNONCES LÉGALES ET ADMINISTRATIVES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES 4 VALLÉES

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

CONCERNANT LA MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE FERRIÈRES-EN-GÂTINAI ET LA RÉVISION DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE FERRIÈRES-EN-GÂTINAI

Par arrêté n° 20/14 A du 22/09/2020.
Le président de la Communauté de Communes des Quatre Vallées a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique sur la modification du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Ferrières-en-Gâtinais et la révision du zonage d'assainissement de la commune de Ferrières-en-Gâtinais.

La modification du Plan Local d'Urbanisme de Ferrières-en-Gâtinais a pour objet de modifier la hauteur des constructions autorisées au sein de la zone AULm, de réglementer la hauteur des exhaussements et des affouillements, et de modifier les conditions d'accès à la zone AULm définie du travers de l'OAP « Le Mardeleux » afin de permettre la réalisation d'un accès temporaire de chantier à la zone ou un autre accès de sécurité.
La révision du zonage d'assainissement Ferrières-en-Gâtinais a pour objet l'actualisation du zonage d'assainissement.

A cet effet, M. Alain DISANT, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par la présidente du tribunal administratif d'Orléans.
L'enquête publique se déroulera à la mairie de Ferrières-en-Gâtinais du 14 octobre 2020 à 14 heures au 13 novembre 2020 à 17 heures inclus.
Le public peut prendre connaissance du dossier, comprenant notamment les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête et les avis de l'autorité environnementale, aux jours et heures habituels d'ouverture de leurs bureaux ainsi que sur le site internet de la Communauté de Communes à l'adresse suivante : www.cc4v.fr.
L'enquête publique se déroulera dans le respect des mesures sanitaires en vigueur et conformément au décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie de Ferrières-en-Gâtinais, aux dates et horaires suivants : le mercredi 14 octobre de 14 heures à 17 heures ; le samedi 31 octobre de 9 heures à 12 heures ; le vendredi 13 novembre de 14 heures à 17 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme de Ferrières-en-Gâtinais et sur la révision du zonage d'assainissement de Ferrières-en-Gâtinais pourront être consignées : sur le registre d'enquête mis à disposition avec le dossier ; ou par écrit au commissaire enquêteur, à l'adresse suivante : Communauté des Communes des Quatre Vallées, à l'attention de Monsieur DISANT, 4, place Saint-Macé, 45210 Ferrières-en-Gâtinais ; ou par mail à l'adresse suivante : enquete.publique-plu-assainissement@cc4v.fr, en mentionnant dans l'objet « Enquête publique modification du PLU, révision zonage d'assainissement ».

A l'issue de l'enquête publique et de l'étude des remarques des administrés, le dossier de modification du PLU de Ferrières-en-Gâtinais sera approuvé par le Conseil communautaire, et la révision du zonage d'assainissement de la commune de Ferrières sera approuvée par le conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis à la Communauté de Communes. Les personnes intéressées pourront en obtenir communication auprès de la Communauté de Communes. Ils seront également publiés sur le site internet de la Communauté de Communes à l'adresse suivante : www.cc4v.fr et tenus à disposition du public pendant un an à la Communauté de Communes ainsi qu'en mairie de Ferrières-en-Gâtinais.

836709

M.I.A.

Société civile immobilière au capital de 316.500,00 €

COMMUNE DE SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR UNE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Le préfet du Loiret communique :

Une enquête publique de 32 jours sera ouverte du mardi 20 octobre au jeudi 20 novembre 2020 inclus, sur la demande d'autorisation environnementale présentée par l'atelier INOVE, implanté route de l'Aérodrome à Saint-Denis-de-l'Hôtel, en vue de la création d'une unité d'extraction de liquides végétaux.

Le dossier, comportant notamment une étude d'impact et son résumé technique, sera déposé à la mairie de Saint-Denis-de-l'Hôtel où le public pourra en prendre connaissance sur support papier et informatique, aux jours et heures habituels d'ouverture, et formuler ses observations sur le registre ouvert à cet effet.

Ce dossier sera aussi consultable sur le site internet des services de l'État dans le département du Loiret, (<http://www.loiret.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-risques/Risques/Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement-I.C.P.E.-et-autorisation-unique/Dossiers-ICPE-et-dossiers-d-autorisation-unique-en-cours/Autorisations-ICPE-et-autorisations-unicques>).

Le public pourra solliciter des informations sur le projet auprès du site social de l'atelier INOVE, Laiterie de Saint-Denis-de-l'Hôtel, 10, route de l'Aérodrome, 45550 Saint-Denis-de-l'Hôtel.

Le commissaire enquêteur, Mme Martine RAGEY, géomètre-expert honoraire, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations orales et écrites à la mairie de Saint-Denis-de-l'Hôtel les : mardi 20 octobre 2020 de 14 h 30 à 16 h 30, mardi 3 novembre 2020 de 9 heures à 12 heures, vendredi 20 novembre 2020 de 14 h 30 à 16 h 30.

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra formuler ses observations et propositions :
- sur le registre ouvert à cet effet à la mairie de Saint-Denis-de-l'Hôtel ;
- par courrier à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Denis-de-l'Hôtel ;

- par courriel à l'adresse suivante : ddpp-sei-inove@loiret.gouv.fr.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront consultables pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique, à la mairie de Saint-Denis-de-l'Hôtel, à la direction départementale de la protection des populations du Loiret (Service sécurité de l'environnement industriel) et sur le site internet des services de l'État dans le département du Loiret.

A l'issue de la procédure, le préfet du Loiret prendra un arrêté de refus ou d'autorisation environnementale assorti de prescriptions.

84050

SCI BL
Société civile au capital de 609,80 €
Siège social : 439, faubourg Bannier, 45000 Orléans
RCS Orléans 398.578.021

AVIS DE MODIFICATIONS

L'assemblée générale extraordinaire réunie en date du 15 avril 2020 prend acte du décès de M. Robert BERTON en date du 18 mars 2020, approuve la poursuite de la société entre les associés actuels et décide la modification suivante de l'objet social :

- l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Pour avis.

845361